

# Juste Terre!

n°183 - OCTOBRE 2021

[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)  
Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Mai 2021, 475 personnes sans papiers entrent en grève de la faim. Juillet, la grève se prolonge, les cartes blanches se multiplient dans la presse, les reportages témoignent de situations affolantes. Fin Juillet, des inondations ravagent une partie de la Belgique. Les personnes sans papiers laissent leur place aux sinistré-e-s et disparaissent complètement de l'actualité. Mais quelle était finalement la résolution de cette grève de la faim ? Dans ce numéro, nous vous proposons une analyse sur le sujet ainsi qu'un focus sur le travail de l'association Smi-le à Liège.



## Édito

### Personne ne doit être mis de côté

Les terribles inondations qui ont frappé la Belgique en juillet dernier nous ont fait cruellement prendre conscience de notre vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique. Et, si les eaux n'ont pas été sélectives, une fois encore, ce sont les personnes vulnérables qui semblent avoir été les plus durement touchées. Le malheur s'ajoute au malheur. À Angleur, Chaudfontaine, Verviers, Esneux, Pepinster, Namur ou Dinant, les inondations ont touché durement de très nombreuses familles qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts. La règle vaut pour les inondations catastrophiques de la mi-juillet. Elle vaut également pour la pandémie de Covid-19.

Alors, que faire ? Il est urgent de travailler sur une nouvelle approche politique qui donne la priorité à une transition juste, sociale et durable. Et viser la durabilité signifie : investir dans l'humain et ne laisser personne de côté. Les inondations nous ont montré qu'il est essentiel de faire converger les luttes contre le changement climatique et contre la pauvreté et de prévoir des

mesures structurelles pour lutter contre les inégalités sociales existantes. Sans ces mesures structurelles, ce sont les mêmes groupes vulnérables qui subiront encore et encore les plus graves conséquences du changement climatique alors même qu'ils contribuent le moins au problème. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit faire partie intégrante d'une politique climatique et environnementale efficace. En effet, la résolution des grands problèmes sociaux qui appauvrissent la population - le logement, l'emploi, la mobilité, l'accès aux soins de santé, à l'énergie et à une alimentation saine, la réalité de la migration, etc. - est une condition impérative d'une transition durable.

Cela fait maintenant plus de 50 ans qu'Action Vivre Ensemble travaille main dans la main avec les associations de lutte contre la pauvreté à Bruxelles et en Wallonie pour réduire les inégalités en Belgique. 50 ans que nous nous battons pour que la lutte contre la pauvreté soit inscrite dans les priorités de notre gouvernement. Il est temps.

■ **Chloé Martens**  
Chargée de communication

**Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITÉ !**

# L'asbl Smi-le à Liège : pour que les personnes sans abri ne soient pas aussi privées de soins

Quatre fois par semaine, munies de leur sac à dos, d'une trousse de premiers soins et sourire aux lèvres, Camille et Fanny arpentent les rues de Liège pour proposer leur aide aux personnes sans abri. Récemment, ces deux jeunes et dynamiques infirmières ont créé leur propre association entièrement consacrée aux personnes privées de toit.

Leur association s'appelle « Smi-le », pour Service Mobile Infirmier liégeois. « Smi-le », c'est aussi la traduction de « sourire » en anglais. Et c'est effectivement avec sourire et empathie que les deux jeunes femmes vont à la rencontre de ceux et celles qui vivent dans la rue. Leur objectif ? **Que les personnes privées de toit ne soient pas aussi privées de soins de santé.**

À l'image de ses fondatrices, l'approche de Smi-le est résolument bienveillante, à l'écoute des besoins en santé physique et mentale de chacun-e et surtout basée sur la bonne humeur et l'optimisme.

**« PARCE QUE NOUS SOMMES TOUS DES ÊTRES HUMAINS. PARCE QU'AVOIR ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ EST UN DROIT. PARCE QUE S'EN SORTIR CELA COMMENCE PAR UN SOURIRE. » VOICI LES PRINCIPES FONDATEURS DE CETTE ASSOCIATION.**

## Créer des ponts entre personnes sans abri et structures de santé

« *Fanfan, tu devrais montrer ça à un médecin* », conseille Camille, qui commence à bien connaître Stéphane. « *À un médecin ? Pour quoi faire ?* », rétorque celui-ci du tac au tac. « *Parce que ça dépasse mes compétences* », répond l'infirmière, humblement.

Les pathologies rencontrées chez les personnes qui vivent dans la rue sont variées. « *On peut avoir des pathologies aiguës, un abcès, une plaie... Et puis, on a tout ce qui est chronique, qui provient souvent des conséquences de la dure vie en rue : des problèmes de foie ou de cœur. Il faut s'y prendre le plus tôt possible pour éviter que ça se dégrade trop vite* », détaille Fanny.

Camille et Fanny se sont donné pour mission de créer des ponts solides entre les personnes de la rue et les structures de santé. « *L'idée, c'est d'orienter les personnes sans abri vers les structures de santé adéquates en fonction de leurs besoins et de leurs conditions de vie* », explique Fanny. « *Nous essayons de développer l'autonomie de nos bénéficiaires et leur participation active à leur prise en charge en les inscrivant dans un réseau de soins adaptés à leurs conditions de vie et visant la continuité des soins* ». Pour y arriver, l'éducation à la santé est indispensable. « *Nous travaillons sur le lien entre l'hygiène et l'apparition de plaies et sur l'importance de faire un soin sur une peau propre.* »



Oltre l'aspect purement médical, Camille et Fanny pensent également aux besoins élémentaires de chacun.

## DES CHIFFRES QUI DONNENT LE SOURIRE



**215 personnes** : c'est le nombre de personnes rencontrées par Camille et Fanny en six mois. 70% d'entre elles avaient des demandes par rapport à leur santé



**1.116** : le nombre de kilomètres qu'elles ont parcourus pour venir en aide aux personnes sans abri de Liège.



**651** : le nombre de sourires échangés

### Une fragile relation de confiance

Leur mission est délicate, auprès d'un public pas toujours enclin à se soigner. « *Il faut créer une relation de confiance avec la personne* », confirme Camille. « *On va leur proposer notre aide, mais on ne peut pas la forcer à faire quoi que ce soit. C'est seulement une fois que cette relation de confiance est établie qu'on pourra prendre en charge la personne au niveau de sa santé* », explique la jeune infirmière.

Stéphane, avec sa main blessée, finira par se laisser convaincre. Il ira bien consulter un médecin, à condition d'être accompagné des deux infirmières. « *C'est plus rassurant que d'y aller tout seul. J'ai toujours eu une bonne entente avec ces deux demoiselles* », explique-t-il.

**La semaine dernière, Smi-le a accompagné Bruno prendre une douche. Une fois la douche prise, Fanny et Camille se chargent de lui refaire ses pansements. Pendant le soin, il déclare :**

« *Vous savez pourquoi je semble m'endormir ? C'est parce qu'ici, je me sens en sécurité. Je n'ai pas peur et ne suis pas sur mes gardes, comme dans la rue. Tout mon corps se relâche et je me sens bien.* »

### COVID-19 : NOUVEL OBSTACLE À LA RECONSTRUCTION DES PERSONNES SANS ABRI

Avec la pandémie de Covid-19, les personnes sans abri ont dû faire face à de nouveaux obstacles. « *Les masques et la distanciation physique ont vraiment creusé un fossé social et mis de côté les personnes vivant en rue. Elles se sentent encore davantage marginalisées* » nous confie Camille. Autre conséquence de la crise sanitaire en rue. « *On fait face à beaucoup plus de cas d'urgence. Avec beaucoup moins de passage dans les rues, ces gens sont livrés à eux-mêmes.* » L'activité des deux jeunes femmes prend alors tout son sens, celui d'œuvrer pour les personnes que la pandémie a laissées de côté.

# Régularisation des personnes sans papiers : pas une faveur, des droits !

Mai 2021, 475 personnes sans papiers entrent en grève de la faim. Juillet, la grève se prolonge, les cartes blanches se multiplient dans la presse, les reportages témoignent de situations affolantes. Alors, les politiques réagissent, la majorité gouvernementale s'effrite, la tension monte. Fin juillet, les grévistes ont mis fin à leur action après avoir obtenu la mise en place d'une zone neutre pour réintroduire leur demande de régularisation... Et après ?

## Deux mois sous les projecteurs

Mi-juillet, de terribles inondations dévastent la Wallonie ; l'opinion publique a autre chose en tête qu'une poignée de personnes sans papiers qui crèvent la faim. Le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration se veut à l'écoute, mais campe sur ses positions.

Fin-juillet, les grévistes ont mis fin à leur action. Ils ont obtenu... la mise en place d'une « zone neutre » où ils pourront exposer leur situation et recevoir des conseils ciblés.

Août, le sujet a disparu des écrans radar. En dépit de la tournure dramatique de la situation, et de l'attention médiatique accrue durant quelques semaines, les personnes sans papiers sont retournées dans l'anonymat et la vulnérabilité qui caractérisent nombre d'entre elles.

Et pour cause... Pendant un temps, on s'est attardé sur les parcours de vie (enfin un peu de visibilité pour ces

témoins de l'ombre !) et sur les conséquences sanitaires de la grève de la faim. Émotion, récits poignants, dramaturgie... et, une fois de plus, l'enjeu structurel est passé au second plan.

## QUELQUES CHIFFRES

**Entre 100.000 et 150.000** : estimation du nombre de personnes sans papiers sur le territoire belge.

**45.222** : nombre de signataires d'une pétition pour la régularisation des personnes sans papiers (au 16 septembre 2021).

**1.847** : décisions positives (amenant la régularisation d'environ 3.500 personnes en 2020) contre 1.657 négatives.

**475** : nombre de grévistes de la faim occupant plusieurs lieux à Bruxelles (ULB, VUB, église du Béguinage) jusqu'à la mi-juillet 2021.





## Les protagonistes

Évitons le piège de reléguer les actrices et acteurs principaux au rang de figurants en les enfermant uniquement sous le vocable « sans-papiers ». Ce terme s'est tellement banalisé qu'on en oublie sa violence ! La personne ainsi qualifiée n'est plus définie pour qui elle est, mais par ce qu'elle n'a pas. On ignore son nom, son parcours et tout ce qui fait son humanité. Sans-papiers... Personnes en séjour illégal...

Ces hommes et ces femmes sont probablement celles et ceux qui, en Belgique, souffrent du manque le plus criant de considération. Parce qu'ils ne disposent pas des documents adéquats, ils n'ont aucun droit, si ce n'est l'aide médicale d'urgence (à géométrie variable selon les services) et la scolarité des enfants.

Nous les appellerons donc par leurs noms : Hassan, Kiran, Karima, Mohammed, Nezha et tant d'autres... Autant de visages, autant d'itinéraires, autant de récits, autant de vies...

Beaucoup vivent dans nos régions depuis plusieurs années et travaillent (sans protection sociale et, souvent, pour des salaires dérisoires). Tous consomment (et contribuent donc aux finances publiques via la TVA). Certains font du bénévolat.

Dresser un portrait-robot ne pourrait être que réducteur. En miroir, cependant, c'est la société d'« accueil » que l'on distingue. « *Écouter les procédures, c'est plonger dans le monde kafkaïen de l'administration belge. Les dossiers, les refus, les recours, encore et encore* », écrit une journaliste.<sup>1</sup>

« *On veut exister sur le territoire belge parce que ça fait des années qu'on est ici* », explique Hassan par voie de presse. D'où cette occupation, puis cette grève de la faim. « *On sacrifie notre santé pour la liberté, la dignité, l'égalité* », témoigne Nezha. Un message adressé au gouvernement et singulièrement au secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Sammy Mahdi.

## Humain, ferme... et médiatique

Pour la société civile, ce qui distinguait nettement Sammy Mahdi de son prédécesseur (au moins dans un premier temps), c'était un changement de ton et une ouverture au dialogue. Contrairement à Theo Francken, le décideur issu du CD&V se veut à l'écoute et, depuis le début de son mandat, a reçu à de nombreuses reprises des délégations d'associations.

Concernant les personnes sans papiers, toutefois, l'accord de gouvernement Vivaldi (2020) annonçait d'emblée la couleur en ne proposant aucune solution.

À l'issue de la séquence vécue en juin-juillet 2021, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration a beau se plaindre de passer pour « *le méchant* »<sup>2</sup>, il n'a pas perdu grand-chose dans l'affaire. Sa ligne de conduite demeure inchangée : pas de régularisation collective ; aucun changement d'orientation dans sa politique ni même dans la procédure, qu'il estime « *juste, correcte et humaine* ». Parallèlement, il aura bénéficié d'une exposition médiatique, sans doute difficile à gérer sur le moment mais qui peut lui être profitable à moyen terme (malgré une politique fortement décriée, son prédécesseur Theo Francken jouissait d'une cote de popularité enviable, même en Wallonie).

Concédonns-lui la difficulté « *d'avoir un échange respectueux* » sur le sujet de la migration, à cause des positionnements souvent binaires. Plus discutable, à nos yeux, est sa manière d'affirmer qu'il n'y a pas « *que la N-VA et le Vlaams Belang qui ont des positions fermes là-dessus* », sous-entendant qu'il en est tout à fait capable lui aussi. Ce faisant, M. Mahdi se rend-il compte qu'il prend comme étalon de comparaison la position des partis de droite radicale ou extrême ?

Il assume aussi que, dans le programme de son parti, « *la régularisation reste un pouvoir discrétionnaire, qui est une faveur et pas un droit.* »

## Du politique à l'humanitaire

Aujourd'hui, de fait, la régularisation des séjours illégaux en Belgique est laissée au pouvoir discrétionnaire

<sup>1</sup> BERGÉ J., *Grève de la faim des sans-papiers : 'Tout ce qu'on demande, c'est le droit d'exister'*, Alter Échos, 28.06.2021

<sup>2</sup> KIHIL L., « *Sammy Mahdi : Avec l'asile et la migration, j'ai parfois l'impression d'être tous les jours le méchant* », www.lesoir.be, 16.07.2021

du secrétaire d'État et de son administration, qui analyse les dossiers au cas par cas. Les réponses positives le seront pour des raisons dites « humanitaires » ou « médicales ». Une justification qui n'est pas neutre.

En effet, les travaux de l'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti démontrent un passage progressif « *d'une régularisation par les droits citoyens à une régularisation par le corps souffrant* ». Témoignages à l'appui, la chercheuse nous explique comment « *le corps broyé, le corps souffrant, expression matérielle des désillusions, des colères et des désespérances, permet à certains d'être reconnus semblables, sans être reconnus égaux pour autant.* » Ce « *corps-souffrant [...] est paradoxalement porteur de possibilités de régularisation.* »

En d'autres termes, la question « *est progressivement pensée non plus en termes politiques, mais en termes humanitaires : le crédit accordé au corps souffrant devient supérieur au crédit accordé au corps menacé et le droit à la vie se déplace du politique vers l'humanitaire.* »<sup>3</sup>

D'où le recours à la grève de la faim, non comme une forme de chantage mais comme une ultime quête d'humanité.

## L'enjeu

Au centre des revendications des personnes mobilisées (les grévistes, mais aussi leurs nombreux soutiens) : des critères de régularisation clairs, inscrits de façon permanente dans la législation ; le traitement des dossiers par une commission indépendante ; des décisions argumentées ; des procédures transparentes.

Sur le plan politique, l'idée d'une régularisation massive semble actuellement inaudible – la crise sanitaire ouvrirait pourtant la voie à une opération de grande envergure pour raison exceptionnelle ; il n'en a rien été. Des précédents démontrent que l'idée n'est pas irréaliste (en 1999, par exemple) mais, de toute façon, il ne s'agirait que d'un *one shot*, alors qu'une évolution de la législation clarifierait la procédure actuelle, que d'aucuns dénoncent comme une « loterie ». En amont, ce sont davantage de voies légales de migrations qui sont nécessaires – ce qui éviterait de provoquer, en quelque sorte, la situation d'illégalité – mais cette demande reste lettre morte.

## Les droits humains en point de mire

L'enjeu de la régularisation des personnes sans papiers est emblématique de toutes les luttes pour les droits humains.

Côté pile, cette revendication démontre que l'acquisition de droits induit un changement concret, collectif et

structurel. « *Nous ne cherchons pas la charité, nous sommes des travailleurs. Ce que nous voulons, ce sont des papiers* », disait Hassan. Un changement de réglementation a potentiellement un impact sur la vie de milliers de gens – et même sur l'ensemble de la société, si l'on considère les retombées en aval (par exemple, et très concrètement, via les cotisations sociales des travailleurs et travailleuses régularisés).

Côté face, ce bras-de-fer montre précisément la « face » la plus sombre de notre humanité, capable (et coupable) de traiter des humains comme des êtres de seconde zone, sous prétexte qu'ils n'entrent pas dans les bonnes cases.

Comme l'explique Benoit Van Keirsbilck, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, « *si l'on procède à une évaluation purement rationnelle des coûts et des bénéfices de la politique actuelle, détachée des dimensions idéologiques et partisans, la balance pèse de manière évidente du côté d'une régularisation massive, la plus rapide possible. La démonstration a déjà été faite : la précarité permet le maintien de pratiques mafieuses (exploitation par les marchands de sommeil, travail au noir, exploitation sexuelle, trafic d'êtres humains...) très difficiles à combattre parce que les victimes ne sont pas en mesure de s'en plaindre. Le manque à gagner est patent et les coûts disproportionnés. Y compris le coût de l'ensemble de l'appareil administratif et policier nécessaire pour faire la chasse aux migrants, dont les enfants. Cette politique est en échec total depuis quarante ans.* »<sup>4</sup>

## Régularisation, retour... ou statu quo ?

Les opposants à la régularisation prônent une politique de retour volontariste. Mais retour vers où ? « Chez eux » ? Que signifie cette expression pour des gens qui vivent en Belgique depuis 5, 10, 15, 20 ans ? Chez eux, ce n'est pas (ou plus) « là-bas ». En outre, retourner dans son pays d'origine, après une si longue période passée en Belgique, c'est se confronter à des soucis d'intégration... là-bas, après avoir passé des années à tenter de s'intégrer ici, comme l'explique Barry, bénévole dans une association bruxelloise.

Faute de retours volontaires, que faire ? Expulser à tour de bras ? La brutalité de ces opérations a déjà été maintes fois dénoncée.

Par ailleurs, même à raison de 10.000 retours par an, « *il faudrait au moins dix ans pour expulser tout le monde pendant que de nouveaux migrants arrivent et des enfants naissent en séjour illégal.* »<sup>5</sup> Sans même parler du coût de ce dispositif de retour forcé. Par conséquent, l'inflexibilité de cette politique d'asile et de migration entérine le statu quo, avec le lot de précarité qu'il engendre.

<sup>3</sup> MAZZOCCHETTI J., *Le corps comme permis de circuler*, Parcours anthropologiques, 9/2014

<sup>4</sup> VAN KEIRSBILCK B., Carte blanche : *et les enfants sans papiers, on en parle ?*, www.lesoir.be

<sup>5</sup> VAN KEIRSBILCK B., *op. cit.*

## Un problème insoluble ?

« *Papiers pour tous ou tous sans papiers !* » revendiquait le Collectif Migrations et luttes sociales, il y a quelques années. Nous en sommes toujours là et, soyons lucides, nous y serons probablement encore dans dix ans. Il y aura encore des mobilisations, des situations tragiques, des occupations et peut-être des grèves de la faim.

Pour bien des défis de notre temps, les solutions manquent ou sont difficiles à appliquer. Dans le cas qui nous occupe, la solution au problème est en fait très

simple. Mais il est tellement plus facile encore de fermer les yeux, de se boucher les oreilles et de faire comme si ces 150.000 personnes n'existaient pas.

■ Renato Pinto

Coordinateur Action Vivre Ensemble en Hainaut

Découvrez les dernières analyses d'Action Vivre Ensemble sur notre site [www.vivre-ensemble.be/-analyses-](http://www.vivre-ensemble.be/-analyses-) et inscrivez-vous à notre newsletter.

## 8 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LA RÉGULARISATION

Avec le soutien de nombreuses associations (dont les Réseaux belge et wallon de lutte contre la pauvreté) et dans le cadre de la campagne *We are Belgium too*, la Coordination des personnes sans papiers de Belgique avance huit bonnes raisons de soutenir la régularisation :

- 1) Régulariser, c'est lutter contre le travail au noir et la fraude sociale.
- 2) Régulariser les travailleurs et travailleuses répondrait au problème de pénurie de main-d'œuvre.
- 3) Cela rapporterait par ailleurs jusqu'à 65 millions d'euros nets par mois dans les caisses de la sécurité sociale.
- 4) Les expulsions et la détention en centres fermés coûtent très cher à l'État.
- 5) Régulariser est la condition *sine qua non* au respect des droits fondamentaux de toutes les personnes vivant en Belgique.
- 6) Régulariser, c'est lutter contre l'exclusion sociale, le racisme et la montée de l'extrême droite.
- 7) La Belgique a déjà mené des campagnes de régularisation sans que cela n'engendre d'« appel d'air ».
- 8) Régulariser, c'est rendre leur dignité aux femmes, hommes et enfants qui ont déjà tout perdu.



Signez la pétition sur [www.wearebelgiumtoo.be](http://www.wearebelgiumtoo.be)

2021, ANNÉE ANNIVERSAIRE

# Action Vivre Ensemble : un demi-siècle d'engagement contre la pauvreté en Belgique

Action Vivre Ensemble est le « visage Nord » de l'action de solidarité conduite par l'ONG Entraide et Fraternité créée en 1961 par l'Église catholique de Belgique pour organiser la solidarité de ses communautés avec des partenaires de pays du Sud. Les liens de confiance noués au cours du temps par le travail commun ont amené nos partenaires du Sud à interroger Entraide et Fraternité sur l'existence de la pauvreté dans notre pays et sur ce que nous faisons à ce sujet. C'est donc à leur invitation qu'a été créée plus tard l'association sœur Action Vivre Ensemble dont l'objectif est de promouvoir la solidarité avec les populations exclues et démunies vivant à Bruxelles et en Wallonie.

Au cours de son existence, Action Vivre Ensemble a soutenu des milliers de projets. Tous ces projets tournaient autour d'un principe fondamental rappelé par la campagne de l'an 2000 : la femme et l'homme debout sont la joie de Dieu.

Nous avons beaucoup appris. Rien n'était écrit à l'avance. Surtout, avec d'autres, nous avons contribué à rendre possible ce qui était simplement juste et utile dans de nombreuses situations. Fondamentalement, nous avons tenté de contribuer à un meilleur vivre-ensemble dans une société trop souvent marquée par l'exclusion et l'indifférence.



# 5 DÉCENNIES DE SOLIDARITÉ 3 PUBLICATIONS D'ANNIVERSAIRE



## 1 CONTRE LA PAUVRETÉ, JE CHOISIS LA SOLIDARITÉ ! 1970 – 2021 : 5 DÉCENNIES DE SOLIDARITÉ

Depuis 1970, Action Vivre Ensemble mène à bien trois missions indissociables contre la pauvreté et l'exclusion : soutenir les acteurs et actrices du changement, faire évoluer les mentalités, agir sur les décisions politiques. Avec un objectif : construire un monde juste et solidaire.

Pour marquer l'engagement d'Action Vivre Ensemble depuis un demi-siècle contre la pauvreté en Belgique, cette brochure offre un regard fier sur le passé en pointant quelques campagnes et actions-phares de l'association au fil des cinq décennies tout en se tournant, pleine d'espoir, vers l'avenir.

## 2 UN DEMI-SIÈCLE D'AFFICHES DE CAMPAGNE

Ce recueil de 51 affiches publiées à l'occasion des campagnes de l'Avent témoigne de l'immense travail de sensibilisation effectué par Action Vivre Ensemble et les associations partenaires sur les fragilités et blessures sociales dans notre pays. Il retrace un demi-siècle de solidarité, mais il dit aussi combien ces problèmes restent hélas toujours d'actualité. De si nombreuses personnes, au rang desquels de nombreux enfants, tout près de nous, restent frappés par des exclusions sociales et économiques insupportables.

Les affiches d'Action Vivre Ensemble expriment autant de combats pour l'égalité et pour la dignité de tous les êtres humains. Dans le monde en changement que nous traversons, elles continuent de nous interpellier pour une plus grande justice et pour un partage solidaire.

## 3 ENTRAIDE ET FRATERNITÉ – ACTION VIVRE ENSEMBLE 1961-2021 AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE DANS LE MONDE

Cet ouvrage, sous la plume de Carmelina Carracillo, est l'occasion pour Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble de mettre en évidence les contextes historiques, les défis auxquels les deux associations ont voulu faire face, les échecs et les réussites, la redéfinition des stratégies et l'invention de voies nouvelles. Au départ, rien n'était donné et tout était à inventer. Chacune des générations qui se sont succédées a dû construire sa propre vision du travail, en s'appuyant sur ce qui avait été réalisé auparavant, mais en devant explorer des contextes nouveaux et construire des outils nouveaux. Dans ce récit, nous avons tenté de faire place à ces expériences à partir de sources écrites (rapports, documents d'archives, publications, etc.) complétées par des apports de partenaires, volontaires et permanent-es, anciens et actuels, d'Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble.

À commander : en ligne sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be), par mail à [commandes@entraide.be](mailto:commandes@entraide.be) ou au 02 227 66 80.

**Juste Terre!** Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Conception - coordination C. Martens, V. Martin, C. Houssiau | Éd. responsable A. Fischer | Maquette et Impression Snel

Attestation fiscale pour tout don de 40 €/an et plus. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

**Action Vivre Ensemble - IBAN BE91 7327 7777 7676 - Merci**